

LE MÉTIER, LES MISSIONS

L'**Educateur Spécialisé** exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il **accompagne dans une démarche socio-éducative globale** des personnes, des groupes ou des familles en difficulté, en situation de vulnérabilité ou de handicap, dans le **développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion** en veillant au respect de leurs droits.

NOS POINTS FORTS



Taux de **réussite élevés** (2025) :
Apprentis : 94%
Scolaires : 96%
Moyenne : 95%



Méthode active et culture de **l'éducation populaire**



Découverte de **l'économie solidaire**



Mobilité internationale

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le parcours de formation permet l'acquisition de 4 blocs de compétences :

BC01 – Conception et conduite d'un accompagnement éducatif spécialisé (504 h)

BC02 - Autodétermination des individus et des collectifs (504 h)

BC03 - Dynamique partenariale et territoriale (252 h)

BC04 - Contexte professionnel du travail social (245 h)

3 ans | 6 semestres

1 517 heures
de formation théorique



1 925 heures
de formation pratique

L'ADMISSION EN FORMATION

**Pré-requis
POUR CANDIDATER**
Voir pré-requis ci-dessous

ORAL DE SÉLECTION
Uniquement pour les candidats
pré-retenus suite à l'étape 1

Tarif : 70€

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- 1) Etre titulaire du baccalauréat ;
- 2) Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4 ;
- 3) Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation.

L'admission en formation conduisant au DEES est précédée de la procédure nationale de préinscription et complétée par la participation à un entretien oral.

+ Informations sur notre site : www.erasme.fr

LES DISPENSES & ALLÈGEMENTS

L'arrêté du 6 octobre 2025 (Annexe III) précise les dispenses, de certifications et d'allègements selon le diplôme détenu par le candidat.
Les demandes de dispense ou d'allègement sont étudiées dès votre admission en formation, lors d'un entretien de positionnement.

TARIFS

Droit d'inscription : 170 € / an Statut étudiant et demandeur d'emploi

Frais de scolarité : 540 € par an

Autre statut : A la charge de l'employeur ou autre dispositif (Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, période de reconversion professionnelle, plan de développement des compétences employeur)

LES FINANCEMENTS POSSIBLES

- **Etudiants, demandeurs d'emploi :** financement Région
- **Salariés (contrats de professionnalisation, contrat apprentissage...) :** financement OPCO, plan de formation employeur, Transition Pro...

LES CONTACTS UTILES



contactpeda@erasme.fr



05 61 19 27 60



www.erasme.fr



@Erasme

Si vous êtes en situation de handicap, le parcours de formation pourra être adapté. Merci de nous en informer pour que le référent handicap analyse vos besoins spécifiques. (referenthandicap@erasme.fr)